CONSTRUCTION DU CENTRE DE RESSOURCES URBAIN MONSÉJOUR – BORDEAUX (33)



RÉFÉRENTIEL UTILISÉ

Version : V1.1.1
Typologie : Bâtiment industriel
Nature des travaux : Neuf RT2012
Densité du projet : Péri-urbain
Climat : Terres
Phase : Conception

Localisation	Rue Ermend Bonnal	**Maître d'ouvrage**	Bordeaux Métropole
Commune	33000 Bordeaux	**MOA délégué**	SRIA
Surface (m² de SDP)	612 m²	**Architectes**	Atelier Cambium
Démarrage études	Avril 2025	**Entreprise générale**	OBM
Démarrage travaux	Janvier 2026	**BET Technique**	Intech
Livraison prévue	Novembre 2026	**BET Environnement**	AI Environnement
Coût travaux	2 360 000 € HT	**Accompagnement BDNA**	Arthur Chabot, AI Environnement

SYNTHÈSE DES ENJEUX ET BONNES PRATIQUES

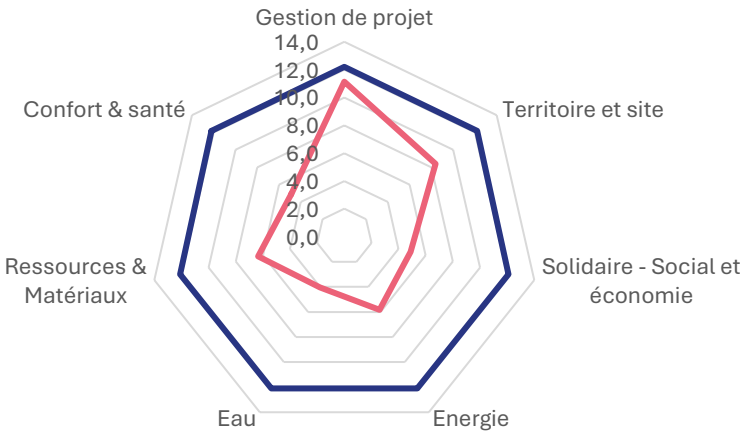
GESTION DE PROJET	• Forte implication de la maîtrise d'ouvrage sur un projet vertueux par son usage propre. • Equipe projet avec procédé constructif intrinsèquement vertueux (MOB bois-paille hors site)
TERRITOIRE ET SITE	• Le projet participe à l'aménagement du territoire et à son développement économique et social (réemploi)
SOCIAL ET ÉCONOMIE	• Clauses d'insertion prévue pour le marché, et solidarité avec la mise à disposition d'objets issus du réemploi pour les personnes dans le besoin
ÉNERGIE	• Niveau E3C2 grâce à une conception bioclimatique et des équipements performants (CTA double flux à haut rendement, PAC avec COP supérieur à 4, panneaux solaires photovoltaïques)
EAU	• Malgré les contraintes fortes de la parcelle, nous avons tout mis en œuvre pour bien gérer l'eau : bande de pleine terre à l'arrière du bâtiment, revêtement perméable pour le stationnement et toiture végétalisée
MATÉRIAUX	• Utilisation de MOB intégrant de la paille, construction bois hors site selon process OBM. • Réemploi recherché sur l'opération
CONFORT ET SANTÉ	• Lumière naturelle optimisée avec puits de lumière et grandes ouvertures malgré les fortes contraintes d'implantation (futur équipement au Nord, copropriété au sud). • Confort thermique assuré par protections solaires, brasseurs d'air, ventilation nocturne

CHOIX CONSTRUCTIFS

Murs extérieurs	• MOB paille 36cm - U = 0,13 W/m².K
Toitures	• Charpente bois supportant couverture bac acier et toiture végétalisée avec isolant fibre de coton recyclé et polyuréthane - U = 0,07 à 0,13 W/m².K
Planchers bas	• Dalle portée béton isolée avec panneaux en mousse rigide polyuréthane U = 0,19 W/m².K
Menuiseries extérieures	• Menuiseries extérieures bois ou alu double vitrage - Uw= 1,4 W/m2.K

ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

Chauffage	• Pompe à chaleur air/eau COP 4,38
Refroidissement	• Passif (surventilation nocturne) / brasseurs d'air
Ventilation	• Ventilation mécanique double flux avec récupération de chaleur 80%
Eau chaude sanitaire	• Ballons électriques décentralisés dans le local ménage et pour les douches
Éclairage	• Lampes basse consommation LED - régulation par détection de présence
Énergies renouvelables	• Photovoltaïque (Surface 78 m² - Puissance 18 kWc)
Niveau visé	• Projet soumis à la RT 2012 : objectif Bbio projet ≤ Bbiomax - 10% / Cep projet ≤ Cep max - 40% / Besoins chaud ≤ 20 kWh/m².an • Niveau E3C2 du label E+C- / Niveau 3 du label bâtiment Biosourcé



RAPPORT DE LA COMMISSION D'ÉVALUTION

45,5 points issus du RÉFÉRENTIEL + 12 points pour la COHÉRENCE DURABLE + 2 points Pour l' INNOVATION →

CONCLUSION PHASE CONCEPTION

NIVEAU :

MÉDAILLE DE BRONZE – bd NOUVELLE AQUITAINE – DÉCERNÉE PAR LA CHARTE BÂTIMENTS DURABLES NOUVELLE-AQUITAINE – CONCEPTION

59,5 points

Niveau pré-requis : BRONZE

ÉQUIPE PROJET PRÉSENTE EN COMMISSION

- Maître d'ouvrage : Didier WECKELS, Bordeaux Métropole
- Maîtrise d'ouvrage déléguée : Frédéric LAHET, SRIA
- Entreprise Générale : David ZACCHELLO, OBM
- Architecte : Pierre FONTES, Atelier Cambium
- Accompagnateur BDNA : Arthur CHABOT, AI Environnement

ÉVALUATION DE L'INNOVATION

THEME	POINT OBTENU POUR :	POINT NON OBTENU POUR :
	• Programme de centre de ressources en milieu urbain	
	• MOB bois-paille avec préfabrication hors site	

ÉVALUATION DE LA COHÉRENCE DURABLE

POINTS FORTS DU PROJET	POINTS DE VIGILANCE ET POINTS DE RECOMMANDATIONS
• Le projet est d'une grande cohérence et devrait être poussé pour l'obtention de la reconnaissance Argent. • Temps de chantier extrêmement réduit par le choix d'un système construction bois-paille préfabriqué hors site.	• Les aspects de responsabilité sociétale mériteraient d'être poussés, notamment la concertation avec les riverains en chantier et la gestion d'un chantier à faibles nuisances, l'accompagnement des agents pour tendre vers un fonctionnement passif). • Travail sur la gestion des eaux pluviales à approfondir.

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES AVEC LES MEMBRES DE LA COMMISSION ET LE PUBLIC

TERRITOIRE, SITE ET BIODIVERSITÉ

L'implantation du projet a-t-il un impact sur les flux de véhicules ?

D'une part le projet cible un périmètre restreint (celui du quartier de Caudéran) et n'est pas destiné à accueillir des flux de matériaux à l'échelle de la métropole. D'autres part, il incite le recours au mobilités actives (stationnement vélos, vélos cargo, ...).

ÉNERGIE

Serait-il envisageable de se passer de chauffage ?

La question se pose car les besoins évalués avec les simulations sont très faibles. Cependant, le projet est voué à rester ouvert en période hivernale avec des flux de personnes constants et un appoint pourrait s'avérer essentiel pour le confort des usagers.

Une réflexion a-t-elle été menée sur les locaux techniques, notamment pour la maintenance ?

Les locaux techniques sont implantés en attique avec pour objectif de libérer les plateaux RDC et R+1 qui resteraient les plus modulables possible. Des ouvertures sont prévues dans les LT en cas de renouvellement / maintenance des équipements.

EAU

Les eaux pluviales sont-elles infiltrées sur site ? Un stockage en surface est-il envisageable ?

15m3 de surface de rétention sont prévus sur le parvis. Ce volume reste limiter par les contraintes de la taille de la parcelle, et les parcelles avoisinantes n'appartiennent par à Bordeaux Métropole mais à la ville de Bordeaux.

RESSOURCES - MATÉRIAUX

Les flux d'équipements qui seront déposés et repris dans le cadre de l'activité ont-ils été quantifiés ?

Il est difficile d'évaluer les flux à ce stade car il s'agit du premier d'équipement de ce type sur la métropole. Cependant le nombre de flux repris sera cadrés (pas de déchets verts par exemple). Côté valorisation, seront repris les cartons, les pots de peinture, les déchets d'ameublement et les DEEE hors service. Ces flux seront limités par l'espace disponible.

Comment le bâtiment est-il contreventé, notamment dans l'axe Est/Ouest ?

Via la structure poteaux poutres en bois dans l'ensemble du bâtiment et les MOB dont l'épaisseur totale est de 56 cm.